CAUTÉRISER

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:50)

[1] CAUTÉRISER Médecine - Médecine

verbe trans.
Etymologie FEW II 1 546b : cauterium

Définition Soigner une plaie, une partie malade en appliquant un cautère*, en brûlant cette plaie, cette partie malade.

Notes

- var CAUTERISIER var CAUTERIZER V.
- Note encyclopédique

 Cette "chaleur" peut être soit appliquée par un instrument chaud, soit produite par une préparation médicale.

Citations

- Pren warde se li chiés dou malade est de fort nature, et qu'il ne soit trop froit; adonques le cauterize desoz celui cautere un poc que nos avons dit desus.
 Anon. [Albucasis], *Cyrurgie, ca 1250, fol. 3rb.*
- La .13. : La meilleure cure de chancre qui est curable, c'est que premierement toute la racine de lui soit ostee par incision de tout en tout, et que le sanc qui est environ en soit bien praint, puis après soit cauterisié en lieu ; et ce dit Galien ou .14. de Megategne, ou .14. chapistre.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 2042, p. 174.*
- Se le nés est tout hors dessevré, il ne sera pas arriere encharné ; mes la plaie de la faice soit cauterizee , et soit estrainte tant comme il est possible.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1072, p. 250.*
- Quiconques est empique, et se fait cauterizer , se la sanie yst pure et blanche, c'est signe d'evasion ; mais s'elle est boeuze et d'orrible odeur, c'est signe mortel.
 Martin de Saint-Gilles, *Amphorismes Ypocras, 1362-1363, p. 101.*
- Ceulx qui sont cauterisez pour la sanie qui est ou foye, se la sanie vient blanche et pure, c'est signe d'evasion, car telle sanie senefie que l'apostume est ou panicle qui cuevre le foye
 Martin de Saint-Gilles, *Amphorismes Ypocras, 1362-1363, p. 101.*
- ...et ja soit ce que soyent bestes qui n'ont point de sang, touteffois leur venin est chault et cauterize .
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, I, 15.*
- Les aultres [instruments de fer] sont a cauterisier comme sont instrumens oliveres et cultelleres.
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, chap. sing.*